

Reçue le 4 août 2017 à sa demande l'intersyndicale du département a été informée par le directeur départemental de son orientation concernant l'Adaptation des Structures du Réseau (ASR 2018) :

- Suspension de l'opération de fusion Trie sur Bäise-Castelnau Magnoac ;
- Maintien de la suppression de la trésorerie d'Ossun ;
- Maintien du transfert du SIE de Lannemezan à Tarbes.

Lors de cette audience, le directeur n'hésita pas à user des attaques personnelles et à « dénigrer » les expressions des élus locaux par voie de délibération, le voeu du conseil départemental demandant le maintien en l'état du SIE de Lannemezan étant particulièrement visé. A noter cependant que ce sont bien les 23 délibérations votées par les communes de l'ancien canton de Trie et déposées en Préfecture qui auront « sensibilisées » la représentante de l'Etat sur la volonté des élus du secteur des « coteaux ».

Plus que jamais, l'intersyndicale va continuer à agir :

En impliquant la population par la signature d'une [pétition pour demander le maintien du SIE](#) de pleine compétence, en saisissant l'ensemble des communes du secteur, en rencontrant les professionnels (chambre des métiers..), et en s'adressant aux véritables décideurs sur ce dossier (direction générale et Ministres).

Et bien entendu, la mobilisation des agents sera, comme toujours, nécessaire.

Colonne de droite publique: [En direct des sections](#)

Public: [Infos / actions](#)

[Mobilisations 2017](#)

[ASR / Restructurations : on dit NON !](#)

- [A](#)
- [A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank